Conseil de quartier des Coteaux de l'Orge Lundi 16 novembre 2015

Principaux points évoqués

1/ Travaux d'adduction d'eau potable de la SNI

<u>Une première phase</u> de travaux a eu lieu en 2014 sur le réseau de l'avenue de Bretagne (immeuble rue St Malo, 17 avenue de Flandre et Lieutenant-Colonel Bizeul) la facturation se fait d'ores et déjà par la Régie de L'eau.

<u>La deuxième phase</u> s'est déroulé de mi-octobre à mi-novembre et a concerné : la pose d'une conduite Avenue Artois, la pose de canalisation Avenue de Provence jusqu'au bâtiment 6A et enfin la pose des conduites des Branchements Commerces et Lot 6A.

<u>La troisième phase</u> a lieu la dernière quinzaine de novembre concerne la pose de la conduite Avenue de Flandre, le raccordement réseau existant angle Avenue Duparchy, la pose de la conduite Avenue de Toulon et la fin de pose avenue de Provence S49/S50

<u>La quatrième et dernière phase</u> se déroulera de décembre à début janvier 2016. Essais de pression, prélèvements et désinfection des canalisations posées, réalisation des enrobés sur les tranchées et enfin pose des conduites des branchements.

Ouverture et pose des compteurs d'eau début février 2016

Il est à noter que des coupures d'eau de quelques heures auront lieu quand les branchements seront réalisés. Les personnes concernées seront prévenues systématiquement.

2/ Présentation des travaux d'aménagements des espaces publics des secteurs Bretagne et Flandre / Central phase 1 :

Bretagne: Aménagements des escaliers du belvédère et de l'espace piéton

Du 17/11/2015 au 29/01/2016 : Réaménagement de l'avenue Henri Dunant ce qui occasionnera la fermeture à la circulation de l'avenue (réouverture durant les congés scolaires).

Février 2016 : Réaménagement de l'avenue de Bretagne, section Dunant / Bizeul fermeture à la circulation

Mars à Mi-mai 2016 : Réaménagement de l'avenue de Bretagne, section Provence/Duparchy fermeture à la circulation

Courant mai : Réalisation de la constitution de la chaussée Avenue de Bretagne section Dunant / Bizeul fermeture à la circulation

Fin mai à début juin : Réalisation de la constitution de la chaussée de l'avenue Henri Dunant fermeture à la circulation

<u>Flandre/ Central phase</u> 1 Les espaces majeurs concernés sont l'Allée de Marseille, le Parvis Daudet, la Placette Provence, le Parking et le parvis de l'église, le cœur d'îlots paysagers et l'Avenue de Flandre.

Actuellement l'allée de l'Artois, un espace sur dalle peu accessible (dénivelé de 2,5 m), le projet vise à assurer une meilleure lisibilité et visibilité entre le haut et le bas du quartier, à développer l'accessibilité via une rampe et un escalier, à aménager un mail planté et installer des bancs ponctuant les cheminements doux et enfin à améliorer l'accès à l'école Daudet par l'aménagement du Parvis Daudet et permettre une meilleur organisation du stationnement.

L'avenue de Flandres est un espace qui joue le rôle de « vitrine » du quartier sur un axe structurant qui a un rôle stratégique localisé entre la Maison Rouge et la MJC Saint-Exupéry. Le projet concernant cette partie a pour but d'amélioration l'organisation du stationnement et des traversées, de créer une ouverture sur la Maison rouge et un espace privatif pour l'entrée de la Ludothèque Bibliothèque et enfin un aménagement des espaces extérieurs de la MJC.

Novembre – Décembre 2015 : Aménagement de l'allée de Marseille

Janvier -Mars 2016 : Aménagement du parking de l'Église et du parvis de l'école Daudet

Juillet -Septembre 2016 : Aménagement du carrefour Provence/Flandre

Septembre - Octobre 2016 : Aménagement de l'avenue de Flandre

Une réflexion est engagée sur le futur usage de l'espace qui sera disponible suite au déménagement du magasin Franprix en février 2016. Des propositions seront faites aux habitants via le conseil de quartier notamment.

3/ Présentation de la procédure de révision du PLU

Les orientations générales du PLU :

- Assurer la pérennité des pôles d'activités et de leur attractivité et encourager le dynamisme économique et commercial, générateur d'emplois,
- Anticiper et créer les conditions d'un développement des transports en commun et des différents modes de déplacement sur la ville,
- Préserver le patrimoine architectural et paysager,
- Favoriser les espaces récréatifs et de loisirs,
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine historique,
- Favoriser un développement harmonieux de la ville respectueux de la qualité paysagère sur l'ensemble du territoire communal.
- Valoriser le cadre de vie et répondre aux besoins des Castelvirois,

<u>La procédure va suivre le calendrier suivant</u>:

- 15/10/2015 délibération du conseil municipal prescrivant la révision du PLU
- Septembre 2015 à décembre 2015 études du PLU
- Décembre 2015 débat au sein du Conseil Municipal
- Septembre 2016 arrêt du projet de PLU
- Février 2017 enquête publique sur le projet de PLU
- Avril 2017 rapport du commissaire enquêteur
- Septembre 2017 approbation du PLU

Les modalités de concertation qui doivent être maintenues tout au long de la procédure : à savoir un espace dédié d'échange et de concertation sur le site internet de la ville tout au long de la procédure, des réunions publiques et conseils de quartier, une diffusion de documents de présentation du projet, et la mise à disposition d'un registre d'observation en mairie (service de l'urbanisme) et sur le site internet de la ville.

Par ailleurs, un atelier d'urbanisme réunissant élus, habitants et acteurs de la cité va être mis en place pour jouer un rôle actif dans le processus d'élaboration concerté du PLU. Cette instance devrait pouvoir être mise en place en janvier.

Dates de concertations

- Réunions publiques: 29 octobre 2015 : présentation de la démarche et 27 novembre 2015 : présentation des objectifs
- Conseils de quartier : -03 novembre 2015: centre ville -16 novembre 2015: coteaux de l'Orge -17 novembre 2015 : Plateau -30 novembre 2015: Châtillon -03 décembre 2015 : Port aviation
- Registre de concertation ouvert au service urbanisme depuis le 16 octobre 2015

4/ Tour d'horizon des préoccupations des habitants dans le quartier

- Entretiens des abords de la MJC. Une réunion s'est tenue entre la ville, la MJC et la CALE pour clarifier les tâches qui incombent à chacun.
- ◆ La modification du carrefour Corse-Duparchy avec les 4 stop est maintenue, l'enquête mener suite à l'expérimentation auprès des riverains a montré qu'il y avait moins d'accrochage moins de voiture roulant au-dessus de la limitation de vitesse et qu'il y avait moins de report de circulation rue les rues pavillonnaires adjacentes (rue haute, rue du milieu)
- ◆ La sortie de la Zone Urbaine Sensible du quartier des Coteaux de l'Orge, va entrainer l'application de surloyer pour les locataires de la SNI à partir de janvier 2016 ; cependant seuls les locataires rentrés depuis le 1^{er} janvier 2015 seront assujettis.
- ♦ Incivilités au 3 allée de Montélimar, la police municipale et la Police nationale ainsi que les correspondants de nuit font des passages très réguliers pour rétablir le calme
- ♦ Allée de l'Aqueduc passage de vélo à grande vitesse dangereux pour les piétons, la police municipale effectuera des passages réguliers pour interpeller les cyclistes concernés

Pour tout contact : conseils.quartier@viry-chatillon.fr

